

## Compte-rendu de la séance du 17 Juin 2025

### - Création de poste

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la création d'un poste sur le grade de rédacteur à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 16/35ème et adopte le tableau des effectifs ci-dessous à la date du 1er juillet 2025 , qui résulte de cette création.

Filière	Cadre d'emploi	Grade	Catégorie	Effectif	Temps de travail
Administrative	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	TNC 16/35ème
Administrative	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur	B	Non pourvu	TNC 16/35ème
Technique	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique territorial	C	1	TC
Technique	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2ème classe	C	Non pourvu	TNC 4/35ème

Nombre total d'agents

2

### - Modalités d'attribution du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'instaurer l'IFSE, le complément indemnitaire dans les conditions proposées par Mme le maire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

### - Acquisition-résiliation de baux emphytéotiques par LogemLoiret

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent :

- la résiliation anticipée des 2 baux emphytéotiques signés les 29 décembre 1993 et 27 janvier 2000, rendant de fait :

\* la Commune propriétaire du logement situé au N°3 route de Chatillon sans indemnité à verser à LogemLoiret,

\* LogemLoiret, propriétaire du N°5 route de Chatillon et des N°7 et 7 bis rue du Château moyennant le versement d'une soulte de 29 822 € versée à la commune.

- la vente du foncier sur lequel sont bâtis les 3 logements situés au 5 route de Chatillon, 7 et 7 bis rue du château.

- Madame le Maire à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de l'opération susmentionnée.

### Questions diverses :

- installation des gens du voyage dans les petites communes alors qu'il existe une aire de grand voyage
- entretien du terrain de pétanque